

# TRUCS EFFICACES POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOS CLIENTS DURANT LA PANDÉMIE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Repenser votre approche client.
- Améliorer votre utilisation des technologies de rencontres virtuelles
- Revoir votre stratégie marketing durant la période de distanciation sociale.

## CONTENU

Trucs pour faire du développement de marchés quand on ne peut pas rencontrer nos clients : comment développer de nouvelles relations et comment maintenir celles que vous avez ?

Bien paraître derrière votre écran et les règles de netiquette à mettre en application : des trucs de pro pour vous aider à tirer le maximum de cette nouvelle façon de rencontrer vos clients.

Des idées pour réallouer votre budget marketing efficacement : Des outils simples à mettre en place et des pistes pour la création de nouveaux contenus.

Les événements virtuels : comment s'y retrouver et devenir efficace.

## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

- Au propriétaire et dirigeant d'entreprise
- Au responsable du marketing
- Au directeur des ventes

## APPROCHE

- Contenus théoriques
- Exercices pratiques
- Discussions interactives avec les participants

## MATÉRIEL REMIS

- Présentation PowerPoint en format PDF

## FORMATRICES

Formatrices principales :  
Sandrine Jobin, Directrice à l'exportation  
Ariane Lessard, Conseillère en stratégie d'internationalisation  
Julie Morissette, Conseillère en commercialisation  
et Ginny Pilaeva, Conseillère en commercialisation

## Carrefour Québec international (CQI)



### Date

19 novembre 2020

### Durée

Une demi-journée :  
3 heures

### Lieu

Formation présentée par  
vidéoconférence.  
Un lien sera envoyé quelques jours  
avant la formation aux personnes  
inscrites.

### Prix

Tarif prévente :  
345\$ avant le 5 novembre

Tarif régulier :  
395\$

2<sup>e</sup> participant  
(même entreprise) :  
100\$

Taxes en sus.

### Information

[info@cqinternational.org](mailto:info@cqinternational.org)  
819 475-0039, poste 410

CQI est accrédité par Emploi  
Québec en vertu de la Loi favorisant  
le développement et la  
reconnaissance des compétences  
de la main-d'œuvre (Loi du 1%).  
No d'agrément : 0057567